

AR Prefecture

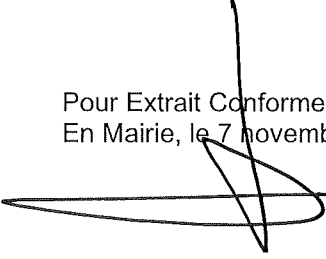
016-200054047-20231106-2023_11_06_07-DE
Reçu le 08/11/2023
Publié le 08/11/2023

Monsieur le Maire indique que pour un usager qui consomme 90m3 par le coût annuel du service sera de 250.46 € en 2024 contre 246.44 € en 2023.

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'augmentation la part communale des tarifs du service public d'assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2024 dans le budget assainissement.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 7 novembre 2023


Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

